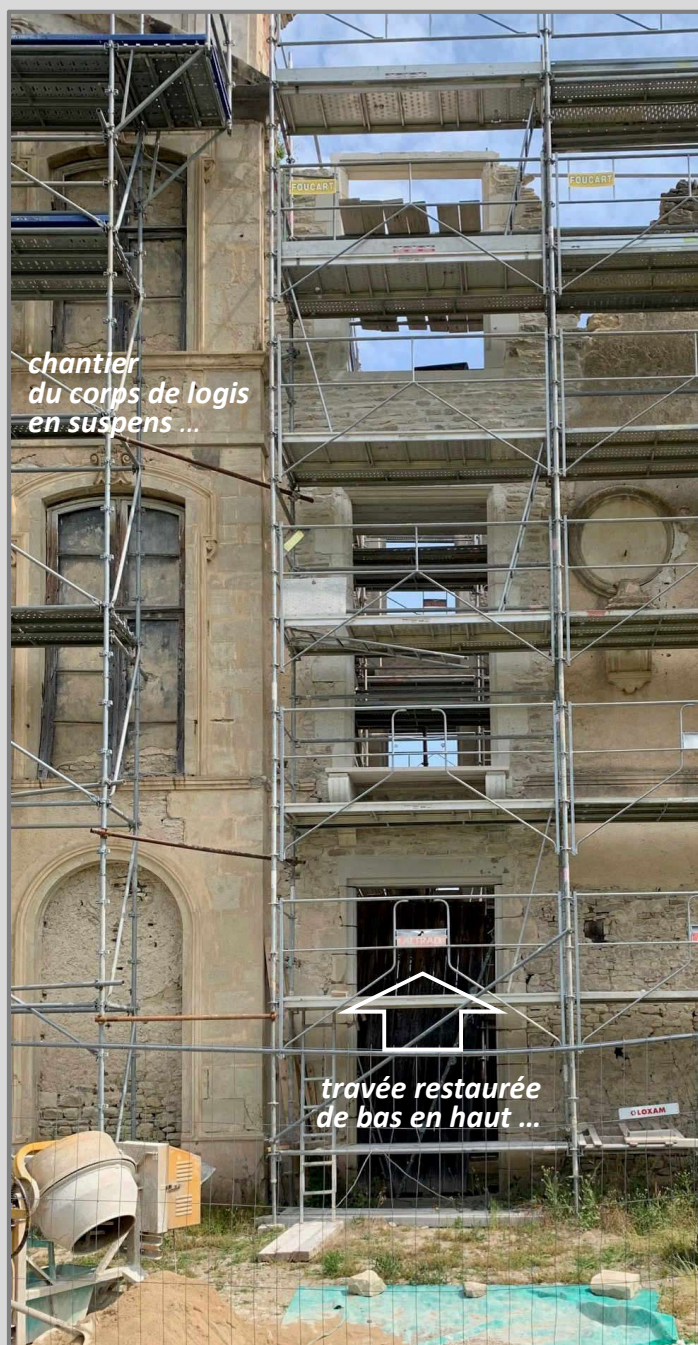




Chers fondateurs, Chers amis de Villemont,

Dans un accès d'optimisme, André GIDE aurait eu ces mots : « Rien ne se passe jamais tout à fait comme on aurait cru... c'est là ce qui me porte à agir ». A Villemont, disons-le, nous avons été confrontés ces derniers temps à notre lot d'imprévus et de pépins. Mais la volonté d'avancer est toujours bien ancrée. Au premier rang des tracas, le grave accident survenu l'été dernier à Franck, compagnon maçon. Son absence se prolonge un peu. A son grand abattement. On lui souhaite un total rétablissement. Son retour est espéré sous quelques semaines.

Au total, les travaux de restauration des murs du corps de logis auront ainsi subi une année de décalage. Au moment de l'arrêt de Franck, nous venions d'achever une tranche prévue de longue date. Nous sommes désormais à jour de nos tranches de programmes avec la DRAC.

Pendant le temps de la convalescence de Franck, José a passé l'hiver à tailler les pierres du bassin qui va être installé dans le potager de buis (page 2). Il restera à créer et réaliser le fût de la fontaine.

L'aménagement de l'allée cavalière Ouest nous a bien occupé dans l'extension qui a été réalisée l'année dernière à partir d'une parcelle voisine de bois taillis (page 3). Et aussi la continuation du busage de la rivière Toulaine (page 4)

Enfin, malgré l'adversité, une très grande nouvelle se prépare : séparée du château il y a plus de 50 ans, la ferme voisine (voir l'ovale de la photo ci-dessus) va bientôt le rejoindre à nouveau. Nous en reparlerons en détail cet automne. C'est une formidable opportunité (page 5).

En vous souhaitant un bel été

une fontaine ... et d'abord un bassin

Il y a 15 ans, en 2009, nous avons bouturé des buis pour organiser 4 parterres derrière la chapelle, au droit de l'aile Est du château. Les premières plantations étaient alors des brindilles récupérées à partir des pousses de l'année : 8/10cm de hauteur, guère plus, effeuillées en partie basse. Puis introduites en pleine terre avec de l'hormone de bouturage en pied. A l'époque on ne savait pas encore que depuis quelques mois une vilaine chenille arrivée par bateau de Chine (toute ressemblance ...) allait envahir l'Europe depuis le port de Hambourg où elle a débarqué impromptue.



2010 – bouturage des bordures de buis



Ces 4 parterres définissent un potager en formes irrégulières dont le rond central est destiné, depuis une idée du tout début, à accueillir une fontaine. Restait à la trouver. Nous n'y sommes pas parvenus. On va donc la fabriquer. C'est précisément ce à quoi s'est employé José à partir du début de l'hiver. En raison de l'absence de Franck, il a pu prendre pas mal d'avance en taille de pierres des baies du château. Voilà comment il a réussi à se consacrer à la fontaine. Et d'abord au bassin qui va l'accueillir.

Au départ, José a sélectionné dans nos stocks constitués au gré du temps, les 18 blocs dans lesquels il va tailler chacune des 18 pierres qui vont former le bassin.

Ce bassin sera réalisé selon un dessin de sa création.



José devant son atelier de taille de pierres, à l'Ouest du château



Après quoi il définit le « *bloc utile* » dans lequel il va ensuite tailler la forme requise. Ici, la

complexité tient dans la forme courbe générale de la bordure du bassin puis le boudin supérieur et l'aspect qui descend en doucine vers l'intérieur. On voit bien le résultat (*ci-dessous*) : d'abord 2 pierres côte à côte, puis une belle production alignée.





Une fois taillées les pierres périphériques du bassin, on doit les disposer entre elles de la façon la plus harmonieuse, pour tenir compte de leur aspect fini. Une fois le bon équilibre trouvé, comme ici devant l'atelier (à gauche), elles sont numérotées. Pour autant, on ne peut pas les poser tel quel à même le sol. Il

faut préparer une forme en béton qui supportera le bassin. Voici (ci-dessus) le minutieux découpage du sol réalisé par José au diamètre du bassin soit 3 mètres. On prévoit aussi les réservations pour la bonde, le trop plein et encore le passage des fourreaux électriques.



**
*

On remarque, à la dimension des bordures de buis (ici rabattues à environ 50 cm de hauteur), que les buis ont ... un peu progressé depuis leur bouturage en tiges, il y a un peu plus de 15 ans (photo supra p.2)

l'allée cavalière

Difficile de se rendre compte ou même d'imaginer, en photos, le considérable travail de terrassement réalisé par Thierry dans cette partie en contrebas de Villemont, en prolongement d'une allée existante créée dans le début

des années 2000. Nous sommes dans d'anciens marais. Certes assainis depuis le moyen âge avec des canaux. Mais



trou dont on extrait la terre végétale : l'eau n'est pas loin



château

« remplissage » avec les résidus de coupes des arbres abattus

il reste que l'eau apparaît très vite. A quelques dizaines de centimètres de profondeur. Le profil naturel du terrain - pour respecter le niveau de l'allée existante - a exigé que nous rapportions beaucoup de terre végétale. Comme il n'y en a pas suffisamment sur place, la technique de Thierry est imaginative. Il creuse (à gauche) et fait des réserves de terre. Puis il bouche le trou avec des résidus de coupes de l'ancien bois (à droite). Bien tassés. Et, enfin, il remet de la terre. Le tour est joué.

fin du busage de la Toulaine



En 2010 (la lettre n°03 de décembre 2010) nous avons commencé à buser la Toulaine (la rivière qui traverse le parc de Villemont) et ce sur une trentaine de mètres le long des communs Est, coté ferme (schéma ci-contre). Elle était autrefois déjà souterraine, avec des voutains maçonnés. Encombrés par les divers flottants, et provoquant des débordements pendant les 40 ans d'abandon après l'incendie de 1958, ces conduits ont été démolis à la pelle dans les années 60. En 2020, nous avons renové sur une cinquantaine de mètres les maçonneries latérales subsistantes des voutains pour les recouvrir ensuite de dalles de béton puis de terre (les lettres n°31 et 32 : printemps et automne 2020).

Il restait 35m sans maçonneries : nous venons de les buser.



en cours de busage



juste avant le busage : mise en forme des francs-bords



vérification visuelle de la pente

nouvelle charmille

Juste à coté du busage, nous avons remodelé le talus qui délimite une plateforme en surplomb (trait vert sur la vue aérienne ci-dessus à gauche et encadré ci-contre).

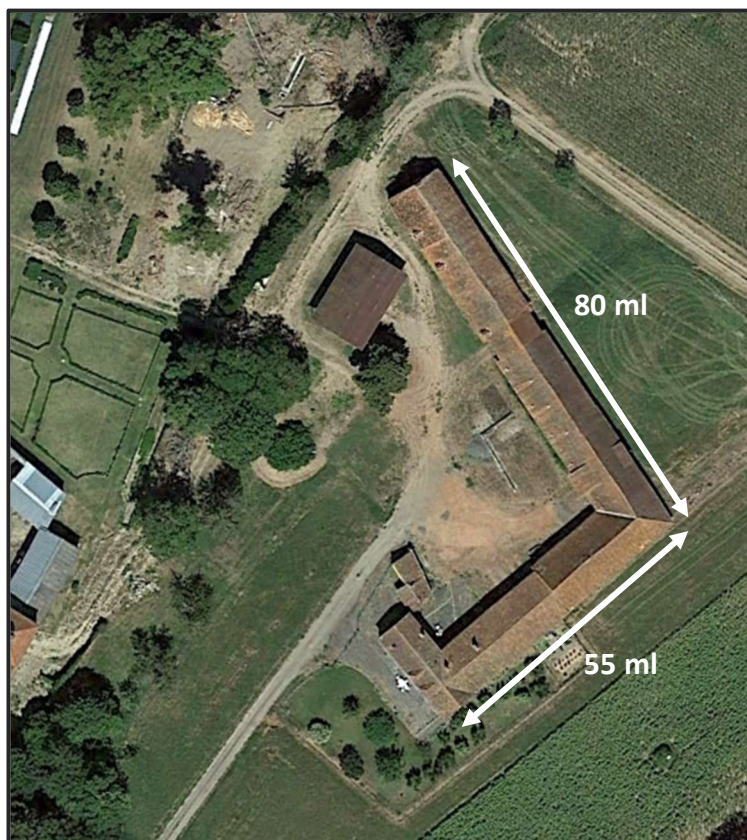
Ce talus a été planté d'une charmille et, à intervalle d'environ 7/8 m, d'hibiscus destinés à pousser en tige et devenir un petit arbre avec une houppe fleurie de blanc.

(ci-contre : les plantations)



reconstitution

Voici une magnifique nouvelle : la ferme de Villemont va être réunie au château. Cette étape importante dans la reconstitution de Villemont devrait aboutir cet été. La lettre d'automne en dira et en montrera davantage. Car les bâtiments édifiés au milieu du 18ème siècle, de très grandes dimensions, sont de la même facture architecturale et constructive que le château voisin. Pour l'heure voici deux vues aériennes qui donnent une idée des choses : l'organisation des bâtiments (à gauche) et l'emprise foncière de l'apport (à droite).



Avec cet apport, Villemont va maintenant représenter une surface totale d'environ 9 hectares. Pour mémoire, à notre arrivée, en 1995, il y en avait à peine 3. C'est-à-dire, à l'époque : l'emprise du château, au pied des murs. Plus un prolongement étroit au Nord, jusqu'au « canal » où coule la Toulaine.

mécénat affecté

Nous nous sommes fait l'écho dans une lettre précédente (n° 37 – printemps 2023) de la mise en place d'une opération de mécénat affecté. C'est une procédure qui autorise précisément à « affecter » des dons à un programme spécifique. Ces dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66%.

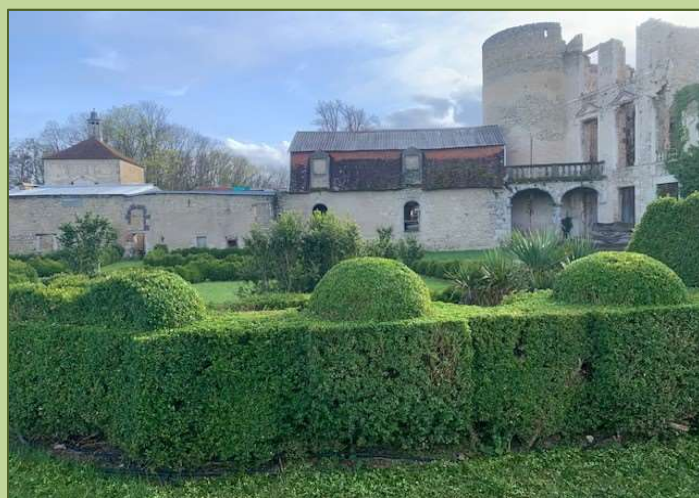


Le mécanisme doit être porté par une fondation d'utilité publique. Nous envisageons bien sûr de passer par la « fondation Mérimée », créée par « La Demeure Historique ». Mais des contraintes techniques ne le permettent pas. Nous sommes donc en relation avec la Fondation du Patrimoine pour porter ce projet destiné à aider au sauvetage et à la reconstruction des ailes arrière du château. Nous en reparlerons.

Avec les jours de printemps, viennent ceux de la (re)mise en forme des

buis en topiaires

buis (ci-dessous, taillés près du potager)



Ces formes ont été créées au début des années 2000 : des bordures entourant d'anciennes serres ruinées ont été transplantées. Avec le temps, elles sont modelées. A l'imagination. Et ce n'est pas fini ...